



Communiqué de presse

Montpellier, le 26 mars 2024

Ce contrôle coordonné des deux entités s'est inscrit dans le cadre d'une formation commune à la Cour et aux chambres régionales des comptes relative à l'aménagement du littoral méditerranéen au regard de ses risques et enjeux environnementaux. Il cible le territoire des communes de Villeneuve les Maguelone, Lattes et Pérols.

Une faible anticipation du retrait naturel de la côte

Le littoral de Villeneuve-lès-Maguelone a connu une érosion ; sa côte a reculé de 12 mètres entre 2009 et 2018. Ce phénomène s'accélère : dans trente ans, l'intégralité de la plage actuelle devrait être recouverte par la mer. Les zones artificialisées qui demeurent, liées à l'activité touristique ou balnéaire, et les concessions de plage accordées par la métropole doivent faire l'objet d'une réflexion intégrant la législation en matière d'espaces naturels et remarquables.

A terme, si les hypothèses les plus pessimistes sur le réchauffement climatique se confirment, le relèvement du niveau marin provoquerait l'inondation de tout le front de mer, des quartiers de Lattes et Pérols, et de l'aéroport. L'ancienne décharge de Thôt serait entourée d'eau, de même que la cathédrale de Villeneuve-lès-Maguelone. Alors que de nombreux projets de développement sont portés le long de la route de la mer, supposant des investissements publics ou privés importants les conséquences économiques et financières de tels événements ne sont pas appréhendées.

Malgré ces risques, la zone dite « littoral » de Lattes et Pérols continue à se développer et contribuera moins que le reste du territoire de la métropole à l'objectif de zéro artificialisation nette.

N'hésitez pas à partager dans vos articles sur le web et sur les réseaux sociaux, le lien vers notre rapport ([cliquez ici](#)), ou vers notre site internet ([cliquez ici](#)), où il se trouve en libre téléchargement.

Nous vous remercions de contribuer, par l'attention que vous y portez, à la diffusion de ces enquêtes, dont la lecture est destinée à l'ensemble des citoyennes et des citoyens français.



Contacts presse : occitanie-communication@crtc.ccomptes.fr

T +33 4 34 22 73 00

Eric Morel eric.morel@crtc.ccomptes.fr

Caroline Froelig caroline.froelig@crtc.ccomptes.fr

Ferdaos Fassih ferdaos.fassih@crtc.ccomptes.fr

CRC Occitanie

500, avenue des Etats du Languedoc – CS 70755

34064 Montpellier cedex 2

[Site internet](#)



[@crococcitanie](#)



[@crococcitanie](#)



[@crococcitanie](#)



[Chambre régionale des comptes Occitanie](#)

